

changement quantitatif. Cela bien établi, j'ai dit qu'un changement de prix pourrait peut-être se faire, pourvu que le nouveau prix reste équitable pour notre industrie de l'uranium. Cette réduction de prix allégerait le lourd fardeau qui retombe sur l'Administration britannique de l'énergie atomique et, par voie de conséquence, sur le gouvernement du Royaume-Uni, comme me l'expliquait le haut commissaire. En effet, le Royaume-Uni a beaucoup moins besoin d'uranium qu'au moment où les lettres d'intention ont été émises.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre du Commerce, mais avant, je voudrais lui rappeler une réponse qu'il a donnée en cette enceinte le 6 mars, comme en témoigne la page 2775 du Hansard. En effet, le ministre a dit alors n'avoir rien reçu du gouvernement du Royaume-Uni ni de l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni, qui laisserait croire à l'annulation ou à la remise en cause d'un contrat ferme qui porte sur 24 millions de livres d'uranium. Cette fois-là, le ministre a pris un ton dogmatique pour répondre qu'il n'avait reçu aucune demande de renseignements de ce genre. Pourrait-il nous dire maintenant s'il a reçu depuis ce temps-là des demandes en vue de négocier le contrat à nouveau?

L'hon. M. Hees: Je dirai encore une fois que c'est difficile, semble-t-il, d'expliquer les choses à certains députés cet après-midi. Si le député d'Ottawa-Ouest veut bien réfléchir, il se souviendra que j'ai expliqué que depuis le 6 mars, moment où la question a été posée, j'ai eu deux longs entretiens avec le haut-commissaire britannique qui m'a parlé de cette affaire importante. J'espère que le député est satisfait de cette réponse.

M. McIlraith: Nous pourrions peut-être obtenir plus d'éclaircissements à ce propos. Comment se fait-il que le 6 mars le ministre ne savait pas que ce contrat était en train d'être négocié de nouveau?

L'hon. M. Hees: J'ai dit le 6 mars que je n'avais pas reçu d'instances du gouvernement britannique ni de l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni.

M. Crestohl: Monsieur l'Orateur, puis-je demander...

M. l'Orateur: Je trouve que la question a été débattue plus longtemps que de raison, tant hier qu'aujourd'hui. Si on insiste davantage, il faudra amorcer un débat.

(Plus tard)

M. L. D. Crestohl (Cartier): Je me demande si Votre Honneur me permettrait de poser au ministre du Commerce une autre question. Le

[L'hon. M. Hees.]

ministre peut-il préciser qui a entamé les entretiens avec le haut commissaire britannique, dont il a été question dans sa réponse? Est-ce lui ou le haut commissaire qui les a entamés?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je crois que la question du député porte sur un détail et constitue ainsi un contre-interrogatoire semblable à ce qui se passerait en cour. La question supplémentaire est donc irrecevable à ce moment-ci.

LES INONDATIONS

LA BEUCE—DEMANDE DE PLUS AMPLES DÉTAILS
AU SUJET DE L'AIDE DE L'ARMÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Mon sieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre associé de la défense nationale. Il s'agit d'une question assez délicate. Vu qu'il a signalé à la Chambre, le 9 mars 1960, qu'un rapport émanant de l'armée recommandait l'emploi d'explosifs pour affaiblir la glace sur la rivière Chaudière deux ou trois semaines avant la débâcle, nous expliquerait-il pourquoi, l'armée a dû retourner à Beauceville à la dernière minute, selon ce qu'il a déclaré à la Chambre le 24 mars 1960, alors que l'inondation prenait déjà de graves proportions.

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Pour répondre à cette question, je puis faire savoir que l'armée a été dépêchée à Beauceville dès qu'on a reçu la demande des autorités provinciales, vu la gravité du danger qui menaçait la sécurité des habitants de la région.

M. Herridge: Je tiens à poser une question supplémentaire. Comme ces inondations se reproduisent et qu'elles présentent quelque danger pour les soldats, lorsque la glace atteint un certain état, ne serait-il pas sage que le ministère de la Défense nationale entame des négociations avec les autorités provinciales, afin de résoudre ce problème de façon qu'il en coûte moins cher et que la sécurité soit davantage assurée?

L'hon. M. Sévigny: La rivière Chaudière déborde de son lit depuis bien des années, mais chaque inondation se présente sous une forme différente; l'armée peut difficilement s'aboucher avec les autorités provinciales au sujet de choses imprévisibles.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE LAOS—INTERPELLATION AU SUJET DE CONSULTATIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Leon Crestohl (Cartier): Puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires